

M. L. P. S.

Mouvement pour la Liberté de la Protection Sociale
165, rue de Rennes 75006 PARIS

Communiqué du 8 février 2013

La faillite des régimes de retraite signe la fin du monopole de la sécurité sociale

La faillite des régimes de retraite AGIRC (cadres) et ARRCO (salariés non cadres) est annoncée pour 2017. Ces régimes sont gérés par des institutions de prévoyance, dirigées paritairement par les employeurs et les salariés, et sont soumis aux directives européennes sur l'assurance de 1992, transposées dans le droit français par la loi du 8 août 1994. Ce qui veut dire que les institutions de prévoyance, qui sont des organismes de sécurité sociale, sont en concurrence avec les sociétés d'assurances et les mutuelles, françaises et européennes.

En termes simples, cela signifie que les directives européennes de 1992 ont supprimé le monopole de la sécurité sociale, comme le MLPS, dont l'action a contraint les pouvoirs publics français à transposer ces directives dans le droit national, n'a cessé de le dire depuis plus de vingt ans.

Les gouvernements successifs ont refusé d'appliquer ces lois qui confèrent aux Français le droit de choisir librement leur protection sociale. Ce scandaleux déni de démocratie se fracture chaque jour un peu plus. C'est ainsi qu'au cours des négociations entre patronat et syndicats relatives à la situation désespérée des régimes de retraite AGIRC et ARRCO, la représentante de la Confédération des cadres, Danièle Karnewicz, a déclaré : « *Il faut sauvegarder le niveau des retraites de ce régime, sinon les cadres et le personnel encadrant auront bientôt intérêt à sortir du système et à cotiser pour eux-mêmes.* » (*Le Figaro* du 5 février 2013).

Présidente de la Caisse nationale d'assurance vieillesse (CNAV) pendant dix ans, de 2001 à 2011, et secrétaire nationale de la CFE-CGC en charge des retraites et de la protection sociale, Mme Karnewicz sait de quoi elle parle. En confirmant officiellement que les salariés ont le droit de s'assurer librement et individuellement pour leur retraite, elle fait voler en éclat le mensonge d'Etat qui prétend que le monopole de la sécurité sociale n'a pas été abrogé.

Le MLPS invite tous les Français à faire valoir leur droit à la liberté de la protection sociale afin d'éviter que celle-ci soit emportée par le ruineux naufrage de la Sécurité sociale.